

Compte rendu du CA du 12 septembre 2020

Présent-e-s membres du CA : Alami Hassan, Alexinitzer Dror, Audin Line, Bailly-Maître Gilles, Barkatou Youssef, Bellettre Christophe, Boisseau Annick, Brouzet Robert, Carbini Jérôme, Castagnedoli Sébastien, Darthos Paul, Duthil Julien, Gaudel François, Goichot François, Grillot Michèle, Heisler Blanche, Lafrance Houria, Martin Ariane, Martin Carole, Moussavou François, Mus Jean-Baptiste, Parreau François, Szpieg Marion, Szpirglas Aviva.

Excusé-e-s membres du CA ayant donné pouvoir : Cerantola Thierry (pouvoir donné à Szpirglas Aviva), Grihon Pierre (pouvoir donné à Szpirglas Aviva).

Excusé-e-s : Fryc Adrien (arrivé plus tardive en remplacement de Parreau François son binôme).

Invité-e-s : Grand Marie, Lasserre Anne, Roy Marie-Françoise.

Nombre de voix pour les votes: 21 voix.

Le CA débute à 09h05.

Approbation du CR du CA du 13 juin 2020 :

François Parreau : Il faudrait détailler un peu plus les deux premiers points sur la période du confinement pour qu'à la lecture de ce CR nous ayons une mémoire de ce moment. Pour l'UE 2021, il faudrait préciser qu'il doit y avoir un vote en AG (point que nous avons oublié de soulever à l'AG).

Vote : Approuvez-vous le compte rendu en y apportant les modifications précisées ?

Pour : 20

Contre : 1

Abstention : 0

Approuvé

Bavard Françoise se connecte nous passons à 22 voix.

Election du nouveau Bureau

Jean-Baptiste Mus : Nous n'avons pas reçu de candidatures pour la constitution du nouveau bureau autre que celle du bureau sortant, y aurait-il des personnes intéressées ?

Le bureau présenté au vote :

- Aviva Szpirglas, présidente
- Pierre Grihon, vice-président en charge de la recherche de financements
- Jérôme Carbini, trésorier
- Paul Darthos, trésorier adjoint

- Jean-Baptiste Mus, secrétaire
- Hassan Alami
- Robert Brouzet, relation avec les chercheurs.

Françoise Bavard : Le bureau proposé ne respecte pas un équilibre hommes-femmes . C'est dommage.

Jean-Baptiste Mus : Ce bureau, seul candidat, est ouvert, si une femme souhaite se présenter c'est possible.

L'ancien Bureau a fait parvenir un texte aux membres du CA précisant ses inquiétudes et ses perspectives pour la suite.

François Gaudel : Le texte parle beaucoup des finances mais il faudrait aussi penser à parler du positif. Il faut s'appuyer sur nos leviers positifs pour rebondir et construire.

François Parreau : Il faut montrer qu'être actif dans Maths.en.Jeans apporte beaucoup.

Line Audin : Quand on parle de MeJ dans les textes officiels, on amalgame l'association et les activités dans les établissements. Il faudrait dissocier ces deux. La crise que nous avons passé cette année doit nous amener à repenser beaucoup de choses.

Jérôme Carbini : Ce texte était pour le CA et n'a rien d'un texte officiel que nous diffuserons.

Aviva Szpirglas: Justement repenser les choses c'est le thème du CA d'aujourd'hui et après l'élection du bureau nous allons passer aux points sur les congrès, les campagnes de dons ...

Vote : Approuvez-vous la constitution du bureau proposée ?

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 1

Approuvé

**Proposition : supprimer la phrase dans le vade-mecum « ateliers » de la limite à 30€ pour la participation des familles
Il faudrait laisser la liberté à chaque établissement de moduler cette limite.**

François Parreau : Il ne faut pas le mettre comme une obligation.

Christophe Bellettre : J'ai fait 2 établissements, un en rep, participation des familles zéro, un en établissement assez aisé, et les familles ne sont pas regardantes sur l'argent. En cas de problème, il y a le fond social du collégien. La limite n'est pas nécessaire, mais une indication serait quand même souhaitable pour que les principaux ne se donnent pas eux-même l'autorisation de faire ce qu'ils veulent (exagérément).

Arnaud Cuvelier. Ne pas mettre un montant mais dire qu'il est souhaitable que ça ne bloque pas une famille.

Line Audin: Peut-on relier la participation des ateliers avec le fait que les familles puissent faire un don ? On pourrait proposer l'adhésion.

François Parreau : Au départ on savait très bien que des établissements n'en tenaient pas compte, c'était indicatif. Il ne s'agit pas de répercuter aux familles l'ensemble des frais.

Aviva Szpirglas : On essaye de ré-écrire la phrase pour signaler que les gens peuvent donner ce qu'ils veulent. Est-ce qu'on en reparle au prochain CA ou est-ce que vous nous faites confiance pour rédiger la phrase ?

Le bureau devra rédiger une phrase qui prendra en compte les remarques soulevées.

Site (rapport Happy culture)

Blanche Heisler: On a avancé avec la société Happy Culture, on a un livrable mais il n'est pas meilleur par rapport à avant. Le résultat est comparable. On a perdu du temps et de l'argent (c'est un avis). La mission n'est pas simple car elle engage beaucoup d'argent.

Aviva Szpirglas: Il faut que l'on contacte des prestataires avec ce cahier des charges ou avec le nôtre s'ils sont similaires.

Christophe Bellettre : De quel site parle-t-on ?

François Parreau : On a un chantier de refonte du site internet qui dure depuis 3 ans. On peut garder le site, mais il faut faire une mise à jour du logiciel.

Line Audin : MeJ va opérer une énorme mutation, avec le virtuel ne faut-il pas revoir le cahier des charges en y intégrant du « vivant » en ligne.

Gilles Bailly-Maître: Il va falloir agir car le nouveau site devait être là pour les 30 ans.

François Goichot : Line a raison mais pour ce qui est d'abriter les congrès virtuels il va falloir avoir besoin de partenaires extérieurs (comme les universités) et de serveurs performants.

Marie Grand : Sopra-Steria a refusé la demande de subvention pour le site. Nous avons trouvé une autre entreprise, Oresys, qui lance une campagne avec la thématique : « l'éducation pour tous ». Nous correspondrions à leurs critères pour faire la demande d'aide. Le budget total pour la refonte est chiffré entre 50 000 et 100 000 euros.

Christophe Bellettre : Est ce que le préalable à l'obtention de la subvention, c'est d'avoir entamé les travaux ?

Julien Duthil : Y a-t-il une contrepartie ?

Marie Grand : C'est l'équivalent d'un mécénat. Donc on devra mettre le logo sur le site c'est tout.

Vote : Approuvez-vous le fait que l'association demande une subvention à l'entreprise Oresys ciblée pour la refonte du site ?

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Approuvé

Désignation d'un représentant de MATH.en.JEANS à la CFEM

Aviva Szpirglas: Arnaud Cuvelier s'était porté volontaire. La CFEM est une composante française de la commission internationale pour l'enseignement des mathématiques.

Jean-Baptiste Mus : Peut-il y avoir un binôme ?

Aviva Szpirglas : Oui.

Françoise Bavard : Je veux bien avec Arnaud alors.

Les représentants MeJ seront Arnaud Cuvelier et Françoise Bavard.

Faut il faire signer la charte à tous les enseignants et pas seulement au responsable d'atelier ?

Aviva Szpirglas : A l'heure actuelle la charte est signée par le responsable désigné de l'atelier .

Le CA semble s'accorder pour que la charte soit signée par tous les enseignants et les chercheurs !

François Parreau : Il faut que l'on sache techniquement comment faire. Il faut modifier sur la fiche atelier en marquant que le responsable s'engage à avoir fait lire la charte à tout le monde.

Blanche Heisler: Si on se cantonne à la technique on n'avancera pas. On dit oui et on va regarder le côté mise en place ensuite.

Campagne de demande de dons et financements

Anne Lasserre: On a 2 possibilités de faire un appel aux dons. On a besoin de belles histoires pour faire vivre cette campagne. Sur quoi part-on ? MeJ se lance t-il sur un appel aux dons ou sur une campagne basée sur des projets ?

Marie-Françoise Roy: Un courrier a été fait avant l'été par le Conseil Scientifique pour expliquer les besoins financiers de MeJ cette année. La lettre est partie dans tous les labos hier. On a déjà des retours positifs.

Gilles Bailly-Maître : Excellente idée ! Marie-Françoise Roy qui signe ce courrier, c'est un véritable plus car cela montre que les chercheurs aussi s'impliquent. Notre Labo va donner 1 000 euros.

Youssef Barkatou : L'IREMS de Poitiers serait prêt à verser un don à MeJ mais comment s'y prendre ?

Marie-Françoise Roy : En effet, nous n'avons pas envoyé le courrier aux IREMS . Je vais le faire mais où trouver une liste ?

Aviva Szpirglas: Cela doit se trouver. Concernant la partie technique pour que les labos puissent donner de l'argent, il faut demander à Gilles Bailly-Maître. Cela semble avancer assez vite. Par contre faisons-nous une campagne de levée de fonds ?

Youssef Barkatou : Je peux envoyer une liste à Marie-Françoise.

Line Audin: Ne peut-on pas faire adhérer automatiquement les élèves ? Une adhésion de 1 euro et ensuite nous laissons aussi la possibilité de faire un don.

Julien Duthil : Le courrier pourrait aussi être envoyé aux labos à l'étranger.

Marie-Francoise Roy : Pour les labos partenaires à l'étranger (francophones) il faudra me communiquer les adresses, si possible de manière structurée et pas nom par nom.

Julien Duthil : Je regarde ça et je les communique (cela doit faire 5 labos maximum) . Il y a donc deux choses différentes, une où on appelle à un don pour MeJ et si on fait une campagne, il faut animer la campagne et s'engager sur un projet cela prend plus de temps.

Adrien Fryc : Revenir sur l'idée de 1 euros, c'est intéressant mais comment faire pour sensibiliser l'ensemble des acteurs à participer même de façon modique.

Dror Alexinitser. On ne souhaite pas qu'un élève soit bloqué faute d'argent. Quand on demande la participation aux familles, ne peut-on pas intégrer 1 euro dans la participation et cela rend l'élève adhérent. Cela pourrait-être pris en charge par le foyer !

Hassan Alimi : Ne peut-on pas faire un appel aux fédérations de parents ?

Anne Lasserre: Cette idée fait partie des outils à mettre en place. La campagne peut-être lancée et on pourrait espérer une adhésion qui découlerait de cette visibilité avec une campagne.

François Parreau : Du point de vue technique, les adhésions relèvent de l'AG et l'AG s'est assez clairement prononcée contre l'obligation d'adhérer.

Christophe Bellettre : Je filme tous les ans mes groupes qui passent, (comme quasiment tous les profs), et les élèves me disent ensuite l'avoir regardé avec leurs parents. Si leur passage est filmé par l'asso, et que les parents peuvent ensuite le voir, ce serait là qu'il faudrait demander les dons.

Jérôme Carbini : Les inspecteurs incitent certains professeurs à faire MeJ, on pourrait peut-être rebondir là-dessus. Et inciter les instances à financer aussi.

Blanche Heisler : Je trouve que les profs qui participent incités à Math en Jeans via l'IPR peuvent toujours lui demander de participer financièrement aussi.

Paul Darthos : Tout à fait, on peut faire financer une partie du salariat par le MEN ! C'est possible via une mise à dispo voire une décharge pour des profs volontaires.

Christophe Bellettre : Pour la participation de 1 euro, il me semble que ce doit être nominatif, et en Rep, ce n'est absolument pas possible (du moins pas celle où j'étais). Il y avait des familles qui ne vivaient qu'avec quelques centaines d'euros, et pour qui 1 euro, ce n'est VRAIMENT pas possible. On ne peut pas faire l'éducation pour tous, et se baser sur 1 euro ce n'est rien pour les familles aisées

Line Audin : Oui il faut que l'EN s'implique financière surtout sur les projets numériques .

Marie Grand: Au niveau technique on peut faire un premier appel aux dons et il faut aussi que les institutionnels se mouillent. Il faut trouver un VRP.

Aviva Szpirglas: Malheureusement à qui serrer la main.

Paul Darthos : Sur les appels aux dons, c'est mieux de les lancer à la rentrée. Pour le Crowfounding, c'est plus pour financer un projet.

Aviva Szpirglas: Il faut être représenté. Le problème des IPR et de leurs adhésions, cela reste en attente.

Julien Duthil : Si ce n'est pas tombé aux oubliettes les IPR ont pour mission de monter les fameux labo de math du rapport V.T. qui peuvent s'appuyer sur les ateliers MeJ, c'est peut être une entrée pour que les IPR s'investissent.

François Moussavou : Ce n'est pas aux IPR de monter les labos ; c'est aux référents labo-maths. C'est souvent des IPR-maths mais cela peut aussi être des IEN ou des universitaires.

Françoise Bavard : La DGESCO est un peu frileuse pour nous suivre. Ils veulent à chaque fois des comptes (bilan, évaluation...). Ils veulent diriger les choses. Il faudrait intégrer des inspecteurs au CA de MeJ. Ils auraient peut-être l'impression de pouvoir intervenir sur le contenu.

Ariane Martin : Avec le grand oral ça sera plus simple d'ouvrir aux autres IG. S'il faut coupler deux matières pour le grand oral et que des élèves utilisent MeJ pour ça, cela intéressera d'autres matières (je pense aussi à la physique).

François Moussavou : Pour revenir sur ce que dit Françoise, MeJ pourrait aussi profiter de la transformation annoncée des IREM en IRES

Anne Lasserre : Il nous faut des projets !

Les membres du CA approuve le lancement de campagnes de dons. Mais il va falloir aussi voir du côté de l'EN et essayer de se faire représenter de manière plus « forte ».

Débat sur l'organisation des ateliers et des congrès (à distance ? Hybride ?) . Si congrès à distance, demander une participation financière ?

Aviva Szpirglas : Il faut montrer que MeJ peut exister malgré les contraintes COVID.

Marie Grand: Agrémenter le vade-mecum avec une partie outils à distance utilisable. E-twinning, autres outils... Nous attendons, avec Anne Lasserre, des idées pour finaliser le vade-mecum . Si vous en avez, il faut nous les communiquer (pour les ateliers) avant le 26 septembre, où aura lieu la réunion des coordinations.

Line Audin : C'est la vie des ateliers qui doit devenir le point phare et non plus le congrès. Montrer la recherche en temps réel.

Gilles Bailly-Maître : Sur la Rochelle, on pourrait avoir une organisation normale en petit comité dans un grand amphi sur une durée courte avec pique nique.

Aviva Szpirglas: Pour le virtuel, comment amener du « visiteur » sur les congrès virtuel ? Comment favoriser les échanges et les rencontres entre les élèves ?

Anne Lasserre: Il faut laisser la possibilité présentiel, distanciel,... Nous devons réfléchir aux formats. Si certains ont des idées, comment voyez-vous la suite aujourd'hui ? Si du présentiel est possible quelque part il faudrait faire au moins un peu de présentiel, c'est important pour les élèves je pense. Il faudrait accompagner les régions qui peuvent faire des congrès présentiel du coup

Christophe Bellettre : Peut-on organiser, dans le congrès physique, des heures de passage pour des élèves à distance, qui du coup resteraient pour en voir d'autres ?

Jérôme Carbini : Il serait peut-être plus clair si l'asso s'engageait à du distanciel et qu'au cas par cas on suive aussi ceux qui peuvent en présentiel. Pour les demandes de subventions cela sera plus facile sûrement.

Christophe Bellettre : Si le congrès ne se fait qu'à distance, il faut qu'il y ait, de la part de l'établissement et en préalable, l'engagement d'une demi-

journee banalisée pour ça, afin que plusieurs groupes puissent se parler.
Demander plus est à mon avis un peu utopique.

Robert Brouzet : A mon avis aucune université ne s'engagera aujourd'hui sur la possibilité d'accueillir un congrès au printemps.

Aviva Szpirglas: MeJ doit-elle conseiller les congrès virtuels et au cas par cas on voit ? Comment les soutenir et quels outils ? Il faut trouver une méthode. L'échange avec les élèves est primordial.

Anne Lasserre: Les congrès semi-présentiel, comment gérer quoi en présentiel, quoi à distance ? Si on fait du « à distance » comment conventionner ça sur la participation financière ?

Adrien Fryc : C'est difficile de répondre aujourd'hui, car, nous ne savons pas où nous allons. Il faudrait plutôt partir sur du distanciel pour que cela soit plus simple pour tout le monde. Mais le coût financier est à étudier.

Aviva Szpirglas : On conseille le distanciel, mais on épaulera ceux qui veulent un semi-présentiel ou présentiel.

Line Audin : On pourrait privilégier comme objectif l'interaction dans les ateliers dès le début de l'année et pas juste au moment d'un Congrès virtuel. Comment se faire entendre, partager nos avancées, poser des questions aux autres groupes aux chercheurs ?

Anne Lasserre: Il y a un groupe Animath qui travaille d'ailleurs sur le sujet du distanciel et nous sommes quelques-uns à suivre le groupe.

Jean-Baptiste Mus : Il faut que l'association se positionne rapidement.

Aviva Szpirglas: Conseillons le distanciel et favorisons les rencontres dans l'année.

Adrien Fryc : Si un groupe souhaite du présentiel et qu'au dernier moment cela ne soit pas possible, est-ce que cela sera un problème pour s'intégrer au distanciel ?

Anne Lasserre : Non, mais il va falloir une bonne équipe de bénévoles pour gérer tout ça.

Line Audin: Il faut que les ateliers vivent en virtuel dans l'année. Qu'il y ait un espace de dépôt de questions, de vidéos, qui entraînerait une réaction, un échange ...

Aviva Szpirglas : Il faudrait arriver à trouver dans chaque région des équipes.

Jérôme Carbini: L'idée d'avoir un point entre ateliers une fois par mois ou sur un autre rythme est une idée à creuser tout comme prévoir des congrès virtuels échelonnés.

Ariane Martin : Pour iyp (coupe du monde de physique) il y a 1 groupe qui présente et 1 groupe qui pose des questions. Cela pourrait être possible de désigner des salles avec 3 ou 4 groupes qui passent et écoutent les suivants et posent des questions.

**Il faut que des bénévoles s'investissent rapidement dans un groupe de réflexion qui devra éclaircir les méthodes et les outils.
L'association privilégiera le distanciel.**

Participation financière, Modèle de convention

Aviva Szpirglas: Il faut réfléchir à un montant pour tous les types de congrès. Attention la participation est demandée aux établissements pas aux parents !

La proposition commune : 20 euros/jour en présentiel et 10 euros en distanciel.

Anne Lasserre: On a la capacité de faire une estimation du coût et de faire des demandes d'aides autres pour les congrès virtuels.

Anne Lasserre va envoyer à tout le CA le budget qui a été établi pour le congrès (à distance) 2020.

Adrien Fryc : Concernant la participation au congrès, il faut couvrir les frais salariaux annuels et diviser cela par le nombre d'ateliers qui s'inscriraient. Cela peut se chiffrer et seulement à partir de là déterminer une somme à discuter.

Jean-Baptiste Mus : Nous n'avons pas le temps !

Aviva Szpirglas: La convention doit partir rapidement.

Jérôme Carbini: D'un point de vue trésorier, le budget prévisionnel est compliqué car il manque des infos sur les ateliers. Avec un curseur de 25 euros en tout pour le virtuel, on tient la route.

Anne Lasserre: Partir de la masse salariale n'est peut-être pas la meilleure solution. Cela représente une grosse dépense.

François Gaudel : L'investissement sur les congrès virtuel est facilement défendable pour 10 euros.

Aviva Szpirglas: 20 euros /jour en présentiel et 10 euros en distanciel.

Tarif 20 euros/jour et 10 euros?

Pour : 13 Contre : 6 Abstention : 3

Approuvé

Questions diverses :

Françoise Bavard : Elue dans ma commune, je voudrais monter un atelier MeJ familial. Dois je demander l'accord à l'asso ? Quelle participation financière ? Ce n'est pas pour tout de suite mais il faut y réfléchir.

Dans le texte du bureau au CA, il est question d'organiser MATH.en.JEANS pour les parents

Aviva Szpirglas: Le séminaire « Grand Oral et Mej » semble attirer du monde, 41 inscrits dont quelques IPR.

Date du prochain CA : 23 janvier 2020

Date de la prochaine AG : 12 juin pour AG et CA dans la foulée (si possible).

Fin du CA